



PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service interministériel de défense
et de protection civiles

Samedi 27 avril 2024 - 6h00

PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE POUR RISQUE D'ORAGES VIOLENTS

Le Préfet de Lot-et-Garonne vous informe du passage en vigilance orange pour un risque d'orages violents, ce jour **samedi 27 avril 2024**.

Début de l'événement : samedi 27 avril 2024 à 13h

Fin de l'événement : samedi 27 avril 2024 à 23h

En début d'après-midi du samedi 27 avril 2024, des orages se mettent en place sur le sud-ouest de la région. Ils s'intensifient en arrivant sur l'est des départements de la Gironde et des Landes, avant de progresser vers les départements du nord et de l'est tout en restant très actifs.

Ces orages forts présentent une activité électrique intense, pouvant occasionner des violentes rafales de vent (80 à 100 km/h), de fortes précipitations et des chutes de grêles.

En milieu d'après-midi, une seconde salve orageuse redémarre depuis le sud-ouest de la région avant de progresser vers le nord de la région Midi-Pyrénées. Les orages pourront être également forts mais plus isolés. Ils pourront être accompagnés de bonnes rafales de vent et de chutes de grêles.

Vous devrez :

- Vous tenir informés de la situation à l'aide de la carte vigilance de Météo France accessible par Internet à l'adresse suivante : www.vigimeteo.com.
- Informer la préfecture de toutes situations à risque ;
- Diffuser les conseils de comportement adaptés à vos administrés,
- Vous informer des manifestations à risque prévues dans votre commune,
- Suivant la nature du risque, informer les organisateurs des manifestations prévues
- Interdire les manifestations s'il y a lieu,
- Informer les campings ouverts de la situation météorologique, et afficher si possible la carte de vigilance météorologique,
- Assurer la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde et/ou de la Réserve Communale de Sécurité Civile si nécessaire,

VIGILANCE ORAGES



 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**
auprès de Météo-France
et de votre préfecture



Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri



Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi



Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol

